Numéro de dossier : **ZP/2/2023**

Paris, le 22 mars 2023

**AVIS DE MARCHÉ**

1. **Acheteur**

Nom :Académie Polonaise des Sciences Centre Scientifique à Paris

Adresse : 74, rue Lauriston, 75116 Paris

Courriel : administration@paris.pan.pl

1. **Description de l’objet de la commande**

L’objet du marché est la prestation de service de communication téléphonique fixe et mobile ainsi que de service de maintenance des appareils téléphoniques de l’Académie Polonaise des Sciences Centre Scientifique à Paris.

Données techniques :

- 8 lignes téléphoniques fixes,

- 7 postes téléphoniques fixes (CISCO UC Phone CP-8851),

- 7 lignes de téléphonie mobile.

La Centre dispose d’une connexion à internet via la fibre optique et d’un réseau Ethernet.

Informations concernant les appels téléphoniques et le transfert de données :

- appels téléphoniques en France et entre la France et la Pologne ou d’autres pays de l’UE,

- transfert de données : 20 Go.

1. **Délai d’exécution de la commande**

36 mois à compter de la date de conclusion du contrat.

1. **Conditions de participation à la procédure applicable aux Contractants qui demandent un marché public**

La procédure est destinée aux Contractants qui ont au moins deux ans d’expérience dans la fourniture de services de télécommunication visés au point 2 de l’Avis de marché.

La procédure est destinée aux Contractants qui ne sont pas exclus en vertu de l’art. 7 paragr. 1 de la loi polonaise du 13 avril 2022 relative aux solutions particulières dans le domaine de la lutte contre l’agression contre l’Ukraine et de la protection de la sécurité nationale.

1. **Critères d’évaluation des offres**

Prix le plus bas.

1. **Méthode de préparation et de soumission de l’offre**

Un formulaire d’offre dûment rempli et signé par un représentant autorisé du Contractant constitue l’offre. L’offre doit être soumise avant le 29/03/2023 à l’adresse électronique administration@paris.pan.pl.

1. **Informations sur le mode de communication entre l’Acheteur et les Contractants**

Les questions relatives à la commande doivent être adressées avant la date limite de soumission des offres à l’adresse administration@paris.pan.pl.

Afin de préparer l’offre, le Contractant peut effectuer une inspection locale – visiter les locaux du Centre Scientifique de l’Académie Polonaise des Sciences du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 après avoir pris rendez-vous par mail.

1. **Autres dispositions importantes concernant les conditions d’exécution de la commande**
	1. L’Acheteur se réserve le droit de demander au Contractant d’envoyer des documents/déclarations et d’expliquer le contenu de l’offre soumise.
	2. L’Acheteur se réserve le droit de négocier le prix des offres soumises.
	3. Dans le cas de cette procédure, l’Acheteur se réserve la possibilité d’accepter les conditions contractuelles générales du Contractant après leur soumission préalable.
	4. Avant l’attribution du marché, le Contractant dont l’offre est retenue conformément au point 5 de l’Avis, est tenu de signer la déclaration de la pièce jointe no 2 à l’Avis.
	5. Une offre soumise dans le cadre de la procédure cesse d’être contraignante si une autre offre est retenue ou si la procédure est close sans sélection du Contractant.
	6. Veuillez noter que les dispositions de la loi polonaise du 11 septembre 2019 – Loi sur les marchés publics (Journal officiel de 2022, article 1710, tel que modifié) ne s’appliquent pas à cette procédure.
2. **Clause d’information**

Conformément à l’article 13, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), nous informons que :

* + - 1. L’administrateur des données personnelles du Contractant est l’Académie Polonaise des Sciences, Pl. Defilad 1, 00-901 Varsovie. Les données personnelles du Contractant ont été fournies volontairement à des fins liées à la conclusion et à l’exécution du contrat et ne seront mises à la disposition que des entités autorisées par la loi. Le Contractant a le droit d’accéder à ses données et de les corriger.
			2. Le délégué à la protection des données peut être contacté à l’adresse mail :  iod@pan.pl.
			3. Les données personnelles du Contractant seront traitées, car c’est nécessaire à la conclusion et à l’exécution du contrat et s’effectue sur la base du présent contrat (article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD.
			4. Les données personnelles du Contractant ne seront pas transférées à un pays tiers/ une organisation internationale.
			5. Les données personnelles du Contractant seront traitées et stockées jusqu’à ce que l’obligation légale résultant de la loi cesse d’exister.
			6. Le Contractant a le droit d’accéder à ses données et de les rectifier, supprimer (si la loi le permet), limiter leur traitement ainsi que le droit de transférer des données et le droit d’opposition.
			7. Le Contractant a le droit de déposer une plainte auprès du Président du Bureau de la protection des données personnelles lorsqu’il estime que le traitement de ses données personnelles viole les dispositions du règlement général sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016.
			8. Les données personnelles du Contractant ne seront pas traitées de manière automatisée, y compris sous forme de profilage.

**Pièce jointe à l’Avis de marché :**

1. Formulaire d’offre.

2. Déclaration du Contractant présentée conformément à l’art. 7 paragr. 1 de la loi polonaise du 13 avril 2022 sur les solutions particulières dans le domaine de la lutte contre l’agression contre l’Ukraine et de la protection de la sécurité nationale.